



**Séance du Dimanche 22 mars 2026 à 10 heures
Salle du conseil de la Mairie de PESSAN**

Présents : Catherine TROUCHE, Bernard ABADIE, Valérie BAUDET, Sébastien BORNAND, Nathalie CASAVIEILLE-LACAZE, Patrice CADOT, Catherine CHABIN, Guillaume CATALIOTTI, Lucile DARAND, Laurent FRATUS, Corinne GAUDIN, Benjamin LOPEZ, Sandrine PREVITALI, Jacques NOUGADERE-DUPRAT, Emilie ROUCH CARTE.

Suppléants : Nicolas RIVIERE, Frédérique TESSIER.

Absents excusés :

Votants : 15

Secrétaire de séance : Nathalie CASAVIEILLE-LACAZE

Monsieur Jacques SÉRÈS, Maire sortant, ouvre la séance et déclare les quinze membres du conseil municipal installés dans leur fonction.

Nathalie CASAVIEILLE-LACAZE est désignée, en qualité de secrétaire, par le Conseil Municipal.

1. Election du Maire

Catherine TROUCHE, la plus âgée des membres présents, prend la présidence de l'assemblée.

Le Conseil Municipal désigne deux assesseurs : Benjamin LOPEZ et Catherine CHABIN
Catherine TROUCHE, invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

La candidature de Catherine TROUCHE est proposée.

Le vote est effectué à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

A déduire, bulletin blanc : 0

Catherine TROUCHE a obtenu 14 suffrages.

Catherine TROUCHE est proclamée Maire et immédiatement installée.

2. Délibération du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal détermine librement le nombre de postes d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne pour la Commune un effectif maximum de quatre adjoints.

Le Conseil Municipal, unanime, décide la création de quatre postes d'adjoints au Maire.

3. Election des adjoints

Madame le Maire propose les candidatures suivantes :

- **1^{er} adjoint** : Laurent FRATUS
- **2^{ème} adjoint** : Nathalie CASAVIEILLE-LACAZE
- **3^{ème} adjoint** : Bernard ABADIE
- **4^{ème} adjoint** : Sandrine PREVITALI

Le vote est effectué au scrutin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

A déduire bulletin blanc : 1

A déduire bulletin nul : 1

Les candidats présentés ont obtenu 13 suffrages.

Laurent FRATUS est proclamé 1^{er} adjoint, Nathalie CASAVIEILLE-LACAZE est proclamée 2^{ème} adjointe, Bernard ABADIE est proclamé 3^{ème} adjoint et Sandrine PREVITALI est proclamée 4^{ème} adjointe.

4. Lecture de la charte de l'élu local

Il est fait lecture aux élus du Conseil municipal de la charte de l'Elu local.

5. Désignation des délégués communaux dans les structures intercommunales (SIAEP, SM3V, STEG, SICTOM CENTRE, PNR)

Le Conseil Municipal unanime désigne les délégués ci-après :

- **SIAEP Auch Sud** :

Titulaire : Emilie ROUCH

Suppléant : Frédérique TESSIER

- **Syndicat Territoire d'Energie Gers** :

Titulaires : Sébastien BORNAND – Jacques NOUGADERE DUPRAT

- **Syndicat Mixte des 3 Vallées** :

Titulaire : Bernard ABADIE

Suppléant : Jacques NOUGADERE DUPRAT

- **SICTOM Secteur Centre** :

Titulaire : Corinne GAUDIN

Suppléant : Benjamin LOPEZ

- **Parc Naturel Régional de l'Astarac** :

Titulaire : Catherine TROUCHE

Suppléant : Frédérique TESSIER

6. Désignation des représentants communaux aux commissions intercommunales

- **Développement et aménagement du territoire** : Nicolas RIVIERE
- **Développement durable, biodiversité, habitat et urbanisme** : Frédérique TESSIER
- **Petite enfance et jeunesse** : Emilie ROUCH CARTE
- **Solidarité et action sociale** : Catherine TROUCHE
- **Transport et mobilité** : Catherine CHABIN et Nicolas RIVIERE
- **Prévention, collecte et traitement des déchets, gestion de l'eau** : Corinne GAUDIN et Benjamin LOPEZ
- **Commission Culture et tourisme, Art et Histoire** : Catherine CHABIN et Frédérique TESSIER
- **CLIS** (Commission de suivi de la décharge) : Sandrine PREVITALI et Benjamin LOPEZ
- **Responsabilité de l'agent technique municipal** : Laurent FRATUS et Catherine TROUCHE
- **Gestion de la salle polyvalente** : Sandrine PREVITALI et Lucile DARAND
- **Gestion de l'école et Conseil d'école** : Catherine TROUCHE, Nathalie CASAVIEILLE, Benjamin LOPEZ
- **Gestion technique** (Devis et suivi des travaux) : Patrice CADOT et Laurent FRATUS
- **Communication, Informatique** (Bulletin municipal, Site internet, Informatique, Réseaux sociaux) : Catherine CHABIN, Nicolas RIVIERE, Catherine TROUCHE, Emilie ROUCH CARTE
- **Projet immeuble centre bourg** : Laurent FRATUS, Nicolas RIVIERE, Patrice CADOT, Sandrine PREVITALI, Catherine TROUCHE, Sébastien BORNAND
- **Restauration de l'église** (Fondation du patrimoine et organisation d'évènements de collecte) : Corinne GAUDIN, Emilie ROUCH, Guillaume CATALIOTTI, Catherine TROUCHE
- **Cadre de vie**, projet CAUE, plantations et entretien du village : Frédérique TESSIER, Corinne GAUDIN, Benjamin LOPEZ, Catherine TROUCHE, Sébastien BORNAND
- **Cimetière** (Ossuaire, aménagement et végétalisation) : Sandrine PREVITALI, Corinne GAUDIN, Guillaume CATALIOTTI, Catherine TROUCHE
- **Gestion des évènements** (Ciné plein air, été jeunes, collecte Fondation du patrimoine) : Catherine CHABIN, Valérie BAUDET, Frédérique TESSIER ; Catherine TROUCHE ;